

DEPARTEMENT DU GERS

Communauté de Communes DES COTEAUX ARRATS GIMONE

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 06/12/2016

Date de séance : 13/12/2016

Date d'affichage : 20.12.16

Numéro d'ordre : 2016-12-087

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	48	53

L'an deux mille seize, le mardi 13 décembre le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Mongausy, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADCY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, Françoise DASTUGUE, Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Marcel DESTIEUX (suppléant de Pierre MUN), Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnauld WADEL, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Bernard MARESTAING (suppléant de Jean Michel VERNIS), Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Alain CARRIERE, Pierre BAJON (suppléant de Paul BURGAN), André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Etaient absents : André PICCIN, Christophe LABBE, Bruno GABRIEL, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés : Alain de SCORRAILLE

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.

Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.

Bruno BODART a donné procuration à Eric ANGELE.

André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Secrétaire de séance : Daniel DANFLOUS

Objet : Projet du transfert du Conservatoire du Figuier

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes Coteaux Arrats Gimone a hérité du conservatoire régional du Figuier depuis la création de la Communauté à la suite des Contrats de Terroir.

Le conservatoire se situe au lieudit « Emplaoues », sortie Gimont, direction Aubiet, à proximité de la RN124. Le verger biologique comprend 450 arbres et présente une collection génétique unique de 150 espèces, qui ont été observées en vue d'être caractérisées.

Ce site est impacté par la mise en 2x2 voies de la RN 124. Face à cette contrainte, la 3CAG, le groupe de stagiaires, constitué lors d'une précédente formation ADEPFO sur la valorisation du conservatoire sont restés mobilisés pour faire du transfert une opportunité pour le projet.

La contrainte de devoir changer de site a donné une nouvelle dynamique au projet dont l'impondérable état de trouver un site en adéquation avec le projet : un verger conservatoire et économique.

Envoyé en préfecture le 20/12/2016

Reçu en préfecture le 20/12/2016

Affiché le

ID : 032-200042372-20161213-201612087-DE

2016-153

SLOV

Pour ce faire, un site, propriété de la Communauté semble correspondre aux objectifs :

- **un verger conservatoire** : la Communauté depuis 2002, soutenue par la Région via le CPBR, soutient l'aspect scientifique du verger :
 - conserver un patrimoine génétique : une collection riche et reconnue
 - observer un patrimoine vivant : étudier, suivre et recueillir l'évolution des différentes espèces pour mieux les connaître
 - caractériser ce patrimoine, une ressource scientifique : assurer l'identité des différentes espèces et pouvoir ensuite transmettre. Deux génotypages ont été réalisés pour confronter l'identité des figuiers « gimontois » avec le conservatoire de Porquerolles.

L'ensemble de ces travaux permet d'avoir, outre le support scientifique, un support pédagogique et économique.

- **un verger économique** : Le fruit des différentes années d'observation réalisée sur le site actuel a permis d'accroître la connaissance sur la figue et notamment sur son comportement et son attrait économique. Aussi, est-il envisagé la création d'un verger à vocation économique pour accroître la production, une valorisation économique du projet dans l'objectif, à moyen terme, de rendre le site autonome.
 - cibler les variétés à rendement important et étaler dans le temps,
 - organiser la vente de boutures
 - circuits pédagogiques pour présenter à tout public le rôle d'un conservatoire, le fonctionnement du figuier, ses atouts.
- **un projet durable : un impact social** car l'objectif est de faire de ce site un lieu de réinsertion par l'emploi en confiant la gestion de ce dernier à une entité de réinsertion, privilégier les circuits courts pour écouler la production ; un lieu d'échange.

un impact environnemental car à travers ce projet, la communauté protège un patrimoine génétique en doublant la collection au nom de la sauvegarde des espèces et le valorise au travers du public de la 3CAG; préserve une production biologique dans une zone d'activité de qualité environnementale; une gestion écologique affichée.

une collection publique de notoriété nationale.

L'estimation prévisionnelle hors taxe du projet se décline comme suit :

Travaux préparatoires :	13 000.00
Implantation de la collection :	6 000.00
Irrigation :	52 000.00
Clôture et portail :	9 000.00
Communication :	20 000.00
Maitre d'œuvre :	15 000.00
Total Hors Taxe :	115 000.00

Monsieur le Président invite les membres présents à délibérer sur le projet et leur volonté de poursuivre.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres,

- Approuve le projet du transfert du conservatoire régional du Figuier à la Zone Lafourcade IV à Gimont.,
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour solliciter les partenaires financiers sur le projet et pour la présentation d'un plan de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre

